

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE :

Maison des sciences de l'homme (MSH)
Clermont Ferrand

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Clermont-Auvergne
Centre national de la recherche
scientifique - CNRS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Présidente par
intérim

Au nom du comité d'experts² :

Serge Wolikow, Président du comité
d'expert

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées présentées de ce document sont extraites des fichiers déposés par la tutelle dépositrice au nom de la structure fédérative.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Nom de la fédération :	Maison des sciences de l'homme
Acronyme de la fédération :	MSH
Label et N° actuels :	USR_3550
ID RNSR :	200610832C
Type de demande :	Renouvellement
Nom du directeur (2019-2020) :	M. Jean-Philippe Luis
Nom du porteur de projet (2021-2025) :	M. Jean-Philippe Luis

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Serge Wolikow, Université de Bourgogne
	M. Alain Bertho, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis
	M. Yves Denechere, Université d'Angers (représentant du CoNRS)
Experts :	Mme Chiara Lastraioli, Comue Centre Val de Loire
	M. Emmanuel Ranc, Université de Bourgogne (personnel d'appui à la recherche)

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Elisabeth Bautier

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

M. M. Bernard, Université Clermont Auvergne
M. F. Faure, CNRS
M. P. Henrard, Université Clermont Auvergne

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES CHERCHEURS

L'origine de la MSH de Clermont est une Maison de la recherche de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'Université Blaise-Pascal, née en décembre 1999. En mai 2004, l'institution issue de cette Maison de la recherche a été augmentée d'équipes extérieures à l'UFR LLSH (notamment les psychologues et les spécialistes des sciences de l'éducation). Acquis à la perspective de collaborations sur l'ensemble du site clermontois, elle a obtenu le label du Réseau national des MSH et a adhéré à sa charte. Cette reconnaissance, impliquait le regroupement sous un même toit de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales afin de créer de nouvelles synergies et d'éviter le maintien d'un paysage scientifique éclaté en SHS. Toutefois, l'autre université du site, l'Université d'Auvergne, partie prenante du projet dans un premier temps, s'en est désolidarisée, ce qui signifie que les disciplines SHS qui étaient représentées dans cet établissement (droit, gestion et sciences économiques) n'ont pas rejoint la MSH. Dès 2006, la MSH connaît une nouvelle évolution puisqu'elle s'engage dans une procédure de reconnaissance comme UMS. Acquis au 1er janvier 2008 (UMS 3108, tutelles UBP et CNRS), ce label conduit la MSH à développer autant les services aux équipes que les programmes interdisciplinaires et innovants. Le travail réalisé permet la reconnaissance comme USR en 2012 avec la même double tutelle, et un rattachement CNRS principal à l'InSHS (Institut des sciences humaines et sociales) et secondaire à l'INEE (Institut écologie et environnement du CNRS). La fusion des deux universités clermontoises au 1er janvier 2017 a permis d'intégrer à la MSH deux des trois laboratoires SHS de l'ancienne université d'Auvergne, à savoir les juristes du Centre Michel de L'Hospital (CMH) et les gestionnaires du Clermont Recherche Management (Clerma) à partir de 2018.

Désormais la MSH fédère ainsi 14 des 15 laboratoires en SHS de l'ensemble du site clermontois. La MSH est localisée depuis 2000 dans un bâtiment rénové sur le site Ledru, sur environ 3 450 m². Cet emplacement privilégié de centre-ville, à deux pas des UFR en SHS, de la Bibliothèque universitaire est un atout pour l'attractivité de l'unité et pour l'accueil du public. Par sa situation géographique, la qualité de ses équipements, la MSH est devenue le lieu privilégié des manifestations scientifiques organisées à l'UCA, non seulement en SHS, mais aussi pour des opérations menées pour et par l'ensemble de l'université.

DIRECTION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Les statuts de l'unité devenue USR 3550 ont été élaborés en 2012 et signés par les tutelles en 2014. L'unité a été dirigée de 2009 à 2013 par Laurent Rieutort, professeur de géographie, puis, depuis le 1er janvier 2014, par M. Jean-Philippe Luis, professeur d'histoire contemporaine. Il est assisté par un directeur adjoint élu en juin 2014, M. Michel Streith (DR CNRS), et par le directeur des Presses Universitaires, M. Christophe Gelly (professeur de littérature anglaise). Jean-Philippe Luis a été élu porteur du nouveau contrat quinquennal par le Conseil de laboratoire du 9 avril 2019.

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS4 Esprit humain, langage, éducation

SHS3 Espace, environnement et sociétés

SHS6 Mondes anciens et contemporains

SHS1 Marchés et organisations

SHS5 Langues, textes, arts et cultures

DOMAINE D'ACTIVITÉ

La MSH conformément aux principes qui guident nationalement l'activité des MSH a défini un projet scientifique qui repose sur les orientations suivantes : encourager la constitution de plateformes technologiques mutualisées au service d'une recherche visible à l'échelle nationale et internationale ; stimuler des recherches interdisciplinaires innovantes y compris avec les sciences dites « exactes » sur un pôle clermontois où elles sont bien représentées ; encourager la mise en réseau des chercheurs, leur participation à des programmes de recherche nationaux et internationaux et leur insertion dans la société (recherches appliquées, prestations de services, expertise, notamment en direction des acteurs économiques et sociaux) ; favoriser la diffusion de la recherche par une politique volontariste de publication, en particulier via la publication de revues numériques en open access ; favoriser la formation à la recherche en collaborant avec les deux écoles doctorales en SHS hébergées par la MSH.

L'activité de recherche est organisée depuis 2015 autour de deux axes :

Axe 1 : « Territoires et environnement : transition, adaptation »

Axe 2 : « Ruptures, révolutions ».

Ces axes traduisent une démarche de transversalité avec la volonté de s'appuyer sur les domaines les plus représentatifs de la recherche dans les laboratoires associés à la MSH en indiquant par là-même les spécificités de la MSH de Clermont dans le paysage des MSH de l'ensemble du territoire.

L'axe 1 a pour objectif de réfléchir aux relations établies entre les sociétés et leurs environnements sur la longue durée, depuis le début de l'Holocène jusqu'à aujourd'hui, avec le double objectif de reconstituer une histoire socio-environnementale des territoires et de mettre en perspective les dynamiques actuelles en apportant des éléments de réflexion théoriques et techniques sur les processus de développement durable et harmonieux (environnemental, économique, social ou culturel) des territoires, en insistant sur les mécanismes de transition et d'adaptation des territoires et des sociétés. Un intérêt particulier est porté aux facteurs culturels dans l'organisation des territoires et au rôle joué par les représentations que les acteurs se font de ces espaces. Cet axe est travaillé de manière privilégiée sous l'angle des transitions et adaptations, en favorisant une approche spatio-temporelle multiscalaire.

Cet axe traite particulièrement de la co-évolution des sociétés et de l'environnement sur le long terme pour mettre en évidence l'impact des changements environnementaux sur les stratégies de développement des sociétés et les réponses des milieux aux interventions humaines, avec une priorité donnée à l'archéologie et à la recherche paléo-environnementale. Une attention particulière est portée aux impacts anthropiques et risques environnementaux pour mettre en évidence l'influence du changement contemporain des variables contrôlant la dynamique des milieux sur les nouvelles trajectoires d'évolution y compris en matière d'aggravation des risques.

Cela implique l'analyse transversale des processus de développement des territoires - tant économiques que sociaux, culturels ou environnementaux -, avec un intérêt particulier pour les espaces ruraux, les espaces de montagnes et les petites villes. L'analyse de la dynamique spatiale du développement des territoires se fait avant tout au croisement du regard des géographes, des économistes, des historiens et des agronomes.

La représentation des territoires est également travaillée, qu'il s'agisse des travaux cartographiques ou des représentations dans la gestion des territoires et dans la perception de l'environnement. L'accent est mis sur la dimension spatiale des mouvements et réalisations culturelles (littérature, théâtre, musique) et sur l'apport méthodologique de cette dimension dans l'analyse de ces phénomènes.

L'axe 2 repose sur l'étude des changements brutaux, radicaux qui voient la rupture de la cohérence d'un système global. Ce vaste domaine est à envisager dans toutes ses dimensions à l'échelle de l'individu, d'un groupe social et dans les domaines du politique, du social, de l'esthétique, de la psychologie, de l'environnement.

Le terme *révolution* est ici associé à tout changement rapide des sociétés humaines : révolution industrielle, révolution surréaliste, révolution scientifique, révolution sexuelle, révolution esthétique, révolution religieuse... La révolution au sens moderne renvoie à une rupture ou à une déviation. Elle précède l'instauration d'un nouvel ordre. La révolution peut ainsi être assimilée au moment où un individu ou une part importante d'un groupe social cesse de croire à la cohérence globale du monde dans lequel il vit. C'est le moment où sont remis en cause les systèmes de valeurs dominants, les normes, les légitimités, les repères hiérarchiques, esthétiques et parfois jusqu'à la perception du temps et jusqu'aux différentes formes de transcendances qui interrogent la place de l'homme dans l'univers.

La révolution politique, la révolution scientifique ou technologique sont les plus facilement identifiables pour les acteurs, néanmoins, les autres formes de révolution (esthétique, religieuse, linguistique, écologique, pédagogique...), souvent moins visibles à court terme, peuvent être très profondes, l'ensemble jouant en interaction. Enfin, la révolution est à prendre dans toute sa temporalité. Elle détruit un ordre ancien en permettant d'imaginer un ordre nouveau qui peut (mais pas toujours) s'incarner dans un délai plus ou moins long. C'est ainsi que la problématique de la révolution peut rejoindre celle de l'innovation. Elle permet enfin de s'interroger sur la notion de système global à l'échelle d'une société, d'un individu, d'un site naturel et des éléments qui peuvent conditionner son équilibre, toujours provisoire, ou la rupture de celui-ci.

Les travaux de cet axe privilégient le potentiel méthodologique et épistémologique fourni par les humanités numériques (bases de données, corpus, exploitation graphique de données ...), ce qui confère au pôle Humanités numériques de la MSH un rôle central.

EFFECTIFS PROPRES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Au printemps 2019, l'unité est composée de 22 personnes (20,1 etp), 5 CNRS, 17 UCA et un total de 16 titulaires, un CDI et 5 CDD.

AVIS GLOBAL SUR LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

La MSH de Clermont créée en 2004 constitue une unité originale du sein du paysage universitaire du site Clermontois et une USR importante au sein du réseau national des MSH. En effet, l'unification des deux universités a favorisé le développement de la MSH qui inclut désormais la quasi-totalité des laboratoires SHS dans son périmètre. Regroupant par ailleurs plusieurs pôles, administration, recherche et valorisation, la MSH dispose de services communs mis au service de programmes de recherches interdisciplinaires impliquant, chaque fois, des chercheurs de différents laboratoires. Ayant restructuré au cours du dernier quinquennal ses axes thématiques, la MSH s'est donnée les moyens de les développer en s'appuyant sur les laboratoires et en obtenant des ressources supplémentaires dans le cadre du CPER. Autour de ses deux axes, « Territoires et environnement : transition, adaptation » et « Ruptures, révolutions », elle développe des activités de séminaires et des rencontres qui entrent en résonance avec les préoccupations de recherche identifiées dans le programme I-SITE de l'Université ce qui manifeste son inscription dans la politique de site.

Elle a, ces dernières années, accordé une priorité au déploiement de ses trois plateformes en étoffant celle consacrée aux données géographiques, qui assure également des formations et fait partie du réseau national des plateformes Spatio du réseau national des MSH (RNMSH). Celle dédiée aux humanités numériques a été consolidée par le recrutement d'un ingénieur supplémentaire et a diversifié ses champs d'intervention en relation avec le centre de documentation, tout en s'inscrivant dans le réseau national Scripto du RNMSH. Créée plus en 2018, la plateforme audiovidéo a déjà su s'intégrer le réseau Audio-Visio du RNMSH. Conjointement, la MSH a mis en œuvre une démarche d'intégration des Editions universitaires, en les associant à sa direction avec l'objectif de croiser production éditoriale et démarches interdisciplinaires.

Le site web de la MSH permet de mesurer le travail accompli et valorise des bases de données qui mettent à disposition des chercheurs et du public des résultats particulièrement marquants des recherches et des corpus. Les modifications de l'environnement institutionnel, du fait de la constitution d'une grande région, constituent un défi pour la MSH qui s'efforce de le relever en diversifiant ses partenariats (avec les collectivités territoriales notamment), en consolidant son implication dans le Réseau national des MSH et en renforçant ses liens avec les très grandes infrastructures de recherches en SHS (Huma-Num et Progedo).

Forte de ses atouts, la MSH contribue au renforcement et à la structuration de la recherche en SHS ainsi qu'à sa consolidation au sein du site universitaire.

Le comité d'experts considère qu'une MSH aussi active devrait pouvoir accroître sa visibilité et valoriser ses activités, son rôle et ses ressources dans son environnement immédiat et au-delà.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)